



**Profession :**

**Aucun titre ni diplôme, aucune participation à un cours ne sont nécessaires pour être candidat aux examens de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France.**

Tout dossier d'inscription doit être accompagné du règlement des droits correspondants.

Ces droits sont perçus pour la session en cours et restent définitivement acquis à la CCI Paris Ile-de-France. En aucun cas, ils ne pourront être remboursés.

## **PROCEDURE D'INSCRIPTION**

Les inscriptions ont lieu, pour chaque session de tests, aux dates publiées sur les supports de communication de l'Institut français de Chypre. Une fois la période d'inscription clôturée, aucune nouvelle inscription ou changement d'inscription ne seront acceptés.

***Date limite des inscriptions : 12 novembre***

Pour procéder à votre inscription, veuillez remettre ou envoyer :

- le formulaire d'inscription dûment rempli ;
- une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport ;
- une photo (format passeport, minimum 248x349 pixels).

à l'Institut français de Chypre, Bureau des Examens, 59 Strovolos Avenue, 2018 Nicosie (du lundi au jeudi 09h00-18h00 ; le vendredi 09h00-14h00) / mail : [examen@ifchypre.org](mailto:examen@ifchypre.org).

*Je, soussigné(e) ....., reconnais que mon nom est lisiblement écrit et correctement orthographié, tel que je désire le voir figurer sur mon diplôme.  
Je certifie l'exactitude des renseignements fournis.*

à ..... le .....

Signature :